

ARRETE MUNICIPAL n° 2024.196

Objet :
**Réservation d'un espace public
pour la batterie fanfare
du 27^{ème} BCA**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.211-1, L.211-2, L.511-1,
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment les articles R.411-8 et L.325-1
- ◆ Vu la demande du 27^{ème} Bataillon de chasseurs alpins représenté par l'Adjudant-Chef JOUS Alexandre, Quartier Tom Morel, 8 avenue du Capitaine Anjot 74960 Annecy-Cran-Gevrier, pour un tournage vidéo le vendredi 06 décembre 2024
- ◆ Considérant la nécessité de réserver un emplacement et des places de stationnement, afin d'assurer le bon déroulement et la sécurité des personnes et des biens dans les meilleures conditions.

ARRÊTE

Article 1 :

Le 27^{ème} Bataillon des chasseurs alpins a autorisation d'occuper une partie de l'Esplanade de l'Espérance de Saint-Jorioz, notamment coté embarcadère et passerelle, le temps d'un tournage vidéo le **vendredi 06 décembre 2024 de 09h à 12h.**

Article 2 :

Ce tournage sera sous l'entière responsabilité des organisateurs. A l'issue, le site sera remis et rendu dans l'état.

Mentionnons que ce site restera accessible au public, dans sa partie non réservée pour l'évènement.

Article 3 :

Durant ce créneau, le stationnement nécessaire à un bus et une camionnette est réservé route de la plage. Une signalisation sera installée en amont pour prévenir les autres usagers.

Article 4 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 5 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur-Adjoint des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Le demandeur : 27^{ème} BCA, alexandre.jous@intradef.gouv.fr

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 25 novembre 2024

Le Maire

Michel BEAL

